

“Blacks” *versus* “Blancs” ? Une analyse des processus d’identification à l’œuvre chez les athlètes de haut niveau

Lucie Forté

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ 2010/2 N° 128** , PAGES 11 À 24

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.128.0011

Date de mise en ligne : 01/12/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-2-page-11?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

“BLACKS” *VERSUS* “BLANCS” ? UNE ANALYSE DES PROCESSUS D’IDENTIFICATION À L’ŒUVRE CHEZ LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Lucie FORTÉ *

Le monde du sport constitue un terrain particulièrement intéressant pour observer les processus d’intégration et les formes d’identification dans la mesure où il se caractérise par un brassage ethnique important et où il favorise des situations de rencontres interculturelles¹. L’athlétisme français de haut niveau fait partie des disciplines sportives les plus mixées sur le plan du recrutement social², et l’équipe de France d’athlétisme présente la particularité d’être composée majoritairement d’athlètes “de couleur”³. En ce sens, la population composée par les athlètes de haut niveau offre un terrain d’analyse des relations interculturelles particulièrement riche.

Dans un milieu caractérisé par des processus de naturalisation des compétences sportives qui se fondent notamment sur la diffusion de stéréotypes “raciaux”⁴, l’auto-identification ou l’identification d’autrui sur

* Sociologue, Laboratoire Sports, Organisations, Identités (SOI), Université Paul Sabatier – Toulouse III.

1. Sur cette question, voir notamment GASTAUT, Yvan (dossier coordonné par), “Pratiques sportives et relations interculturelles : quelques éclairages historiques”, *Migrations Société*, vol. 9, n° 110, mars-avril 2007, pp. 47-157.
2. Cf. FORTÉ, Lucie, *Devenir sportif de haut niveau : approche sociologique de la formation et de l’expression de l’excellence athlétique*, thèse de doctorat en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Université Paul Sabatier - Toulouse III, 2008, 441 p.
3. La délégation française d’athlétisme aux Jeux olympiques d’Athènes (2004) comptait 63,33 % de sportifs “de couleur”. Voir COMBES, Céline, *Images des sportifs non blancs dans la presse française*, mémoire de DEA en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Université de Paris XI, 2005, 52 p. De la même manière, 55,7 % des finalistes aux championnats de France élite 2008 ont été identifiés comme des “non-Blancs”. Voir FORTÉ, Lucie, *Devenir sportif de haut niveau*, *op. cit.*
4. Voir notamment MENNESSON, Christine ; SORIGNET, Pierre-Emmanuel, “Les figures des ‘immigrés’ dans les articles sportifs de la presse régionale”, *Sciences de la Société*, n° 72, octobre 2007, dossier “Sport et médias”, pp. 93-109 ; JOBERT, Timothée, “‘Athlètes nés !’. Histoire de l’idéologie du don à travers l’exemple des athlètes ‘noirs’”, in : ROGER, Anne (sous la direction de), *Regards croisés sur l’athlétisme*, Montpellier : Éd. AFRAPS, 2006, pp. 337-342 ; SCHOTTÉ, Manuel ; ERARD, Carine, “Retour sur une ‘contribution’ coloniale. Le succès des coureurs nord-africains dans l’athlétisme français des années 1950”, *Loisir et Société*, vol. 29, n° 2, 2006, pp. 423-448.

la base de critères “raciaux” ou “ethniques” faisant notamment référence à la couleur de la peau est relativement fréquente et source de distinctions qui structurent le monde de la compétition athlétique de haut niveau. Ainsi, des processus d’identification⁵ aux catégories indigènes⁶ “Blacks” et “Blancs” structurent certaines formes d’opposition, voire de tensions au sein de l’équipe de France d’athlétisme.

Le présent article s’intéresse à ces formes d’identification et de clivages en interrogeant plus particulièrement leur dimension strictement “raciale” ou “ethnique” et en questionnant le sens et la variabilité de ces processus. En ce sens, notre travail s’inscrit dans la continuité des travaux nord-américains⁷ qui étudient depuis longtemps les formes de ségrégation et les stéréotypes “raciaux” qui traversent le monde du sport en général et le monde du sport de haut niveau en particulier, tout en intégrant les perspectives plus récentes tracées par les recherches qui questionnent le modèle d’intégration de la société française⁸. Les résultats exposés s’appuient sur un travail d’enquête mené dans le cadre d’une thèse portant sur l’étude de la formation et de l’expression de l’excellence athlétique⁹.

-
5. Sur cette question, voir BRUBAKER, Rogers, “Au-delà de l’identité”, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 139, septembre 2001, pp. 66-85.
 6. Rappelons que la notion de “catégorie indigène” n’a rien à voir avec l’usage courant de l’adjectif “indigène”. Ces catégories renvoient en effet aux formes de catégories qui sont construites et produites par les enquêtés.
 7. Pour un passage en revue de la question de leur apport à la sociologie américaine, voir ALBA, Richard ; DENTON, Nancy, “Les données raciales et ethniques aux États-Unis : entre connaissance scientifique et politique des identités”, *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, 2008, pp. 141-151. Dans le domaine de la sociologie du sport, voir également TRÉMOULINAS, Alexis, “Sport et relations raciales. Le cas des sports américains”, *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, 2008, pp. 169-196 ; COAKLEY, Jay, “Sport, questions ‘raciales’ et ‘ethnité’”, in : OHL, Fabien (sous la direction de), *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*, Paris : Presses universitaires de France, 2006, pp. 89-103 ; RASMUSSEN, Ricky ; ESGATE, Antony ; TURNER, David, “‘On your marks, get stereotyped, go !’. Novice coaches and Black stereotypes in sprinting”, *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 29, n° 4, 2005, pp. 426-436.
 8. Voir notamment le dossier “L’intégration par le sport ?”, *Sociétés Contemporaines*, n° 69, 2008, pp. 7-124 ; GASTAUT, Yvan (dossier coordonné par), “Pratiques sportives et relations interculturelles”, *op. cit.* ; “Sport et médiation interculturelle : séminaire du CIEMI, février-avril 2000” (dossier), *Migrations Société*, vol. 12, n° 71, septembre-octobre 2000, pp. 47-104. Voir également HÉAS, Stéphane ; BODIN, Dominique ; ROBÈNE, Luc ; CHAVET, Mickaël ; AÏT ABDELMALEK, Ali, “Vietnamiens et sports en France : essai d’analyse du ‘stigmatisme évité versus stigmatisme dévoilé’ par la pratique sportive ou martiale”, *Migrations Société*, vol. 17, n° 97, janvier-février 2005, pp. 105-122 ; DUMONT, Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe : les enjeux du corps performant de la colonie au département (1914-1965)*, Paris : Éd. L’Harmattan, 2002, 416 p ; BANCEL, Nicolas ; BLANCHARD, Pascal, “L’intégration par le sport ? Quelques réflexions autour d’une utopie”, *Migrance*, n° 22, 2^e trimestre 2003, pp. 50-59.
 9. D’une manière générale, notre thèse a permis de cerner les étapes de la *carrière* athlétique de haut niveau et de discuter de leur apparente similitude en s’intéressant aux trajectoires sociales dans lesquelles elles s’inscrivent. L’analyse des rapports sociaux de classe, de sexe et de “race” permet en effet de distinguer différentes modalités d’engagement et différents

Adolescents italiens et français et représentation sociale de l'immigré 13

Travailler sur des variables “raciales” ou “ethniques” en France pose des questions d'ordre scientifique et politique¹⁰. En effet, tout d'abord, la conception franco-française de la République et de la citoyenneté rend difficile la prise en compte de certaines particularités dans l'espace public. Ensuite, les travaux sur les différences “ethniques” ou “raciales” mobilisent des catégories indigènes à connotation “raciale”, voire raciste, sans fondement scientifique¹¹ qui alimentent des stéréotypes et des préjugés, source de discriminations notables. L'usage des catégories “ethniques” ou “raciales” présente ainsi le risque de légitimer et d'entériner une conception essentialiste de la réalité sociale, d'imposer une perception “ethnalisée” du monde et de réifier des catégories arbitraires en jouant finalement le jeu du stigmaté et de l'identification¹². Le simple fait de nommer ces catégories crée en effet une réalité sociale, par le fait même de la dire¹³. En ce sens, la distinction entre catégories indigènes et catégories construites par le chercheur ainsi que la discussion — voire la remise en question — des fondements “raciaux” ou “ethniques” de ces catégories constituent une étape essentielle du travail de construction de l'objet de recherche.

sens attribués à cet engagement. Voir FORTÉ, Lucie, *Devenir sportif de haut niveau : approche sociologique de la formation et de l'expression de l'excellence athlétique*, op. cit.

10. Sur ces questions, voir FELOUZIS, Georges (dossier-débat coordonné et présenté par), “L'usage des catégories ethniques en sociologie”, *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, janvier-mars 2008, pp. 127-167 ; “La variable ‘ethnie’ comme catégorie statistique” (dossier), *Population*, vol. 53, n° 3, mai-juin 1998, pp. 535-630.
11. La notion de “race” est éminemment controversée en France. Ni réalité biologique pour les sciences dites dures ni concept pour les sciences humaines, le terme “race” renvoie, dans le contexte français, aux heures sombres de l'histoire.
12. Comme le souligne Loïc Wacquant, les échanges continuels entre les notions populaires et les notions analytiques, le mélange incontrôlé des acceptations sociales et sociologiques de la “race” sont des caractéristiques intrinsèques à cette catégorie. De tout temps, la fiction collective qui a reçu le label de “race” a mélangé la science et le sens commun et a exploité la complicité de l'une et de l'autre. Voir WACQUANT, Loïc, “For an analytic of racial domination”, *Political Power and Social Theory*, n° 11, 1997, pp. 221-234 (voir pp. 222-223).
13. Sur cette question de la production de connaissances “performatives”, c'est-à-dire de catégories qui ne se contentent pas de constater ou de décrire une réalité qui existerait *a priori* mais qui contribuent aussi à la construire, voir SCHNAPPER, Dominique, “Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique”, *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, janvier-mars 2008, pp. 133-139. Voir également SIMON, Patrick, “Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de ‘race’”, *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, janvier-mars 2008, pp. 153-162, qui rappelle que les catégories statistiques constituent des conventions qui désignent tout autant des objets de connaissance que des sujets d'actions et de politiques. En ce sens, elles ne désignent en aucun cas une “réalité objective”, mais forment une représentation légitime du monde social, historiquement située dans les sociétés qui les utilisent et les rendent possibles.

Encart 1

La position singulière du Métis... "Black" ou "Blanc" ?

En fonction des individus qui procèdent aux identifications et des contextes dans lesquels elles se produisent, les types d'auto-identification et d'identification des Métis par autrui varient de manière importante. Ainsi, Thierry se dit « Black », mais il est perçu par les athlètes antillais comme un « métropolitain » et assimilé aux « Blancs » : « Moi, je me souviens quand j'étais espoir ou jeune senior, il y avait certains athlètes qui venaient des Antilles. Ils arrivaient en métropole pour s'entraîner et l'on sentait bien qu'ils n'étaient pas avec nous. Même avec moi qui étais noir. J'avais beau être black, pour eux j'étais un métropolitain assimilable aux Blancs » [Thierry, sprinteur, athlète de haut niveau élite, métis, provincial, père "noir" d'origine africaine et mère "blanche", parents tous deux de nationalité française appartenant à la classe moyenne].

De la même manière, les propos de Flora (dont le père qui l'a « abandonnée » est "noir" et la mère qui l'a élevée est "blanche"¹⁴) illustrent bien toute la difficulté qu'elle rencontre pour se positionner : « Je n'aimais pas l'ambiance en stage national, parce que je me sentais différente d'eux. Pour m'intégrer... Enfin... je n'étais pas à l'aise, ça ne me correspondait pas du tout... [blanc dans le discours]. Oh là, là... J'ai du mal à poser des mots dessus... [elle semble gênée] Je ne m'entendais pas... [elle hésite] Je n'étais pas... [elle ne trouve pas le mot juste ou n'ose pas le dire] Mais c'est vrai que déjà il y a un truc qui ne tourne pas rond : il y a les Blacks et puis, enfin, il y a les Noirs et il y a les Blancs [elle baisse les yeux, comme si elle avait honte de ce qu'elle était en train de "révéler"]. Pour moi, ça, ça ne le faisait pas du tout. Et c'est vrai que je n'ai jamais été intégrée dans le groupe des Noirs, j'étais toujours la petite Blanche, euh, la petite Métisse plutôt, la petite Noire au milieu des Blancs... C'est un petit détail, mais à table, c'était assez flagrant. En équipe de France, tu te retrouves avec des tables de Noirs et des tables de Blancs, et moi forcément je trouvais que ce genre de choses n'était pas normal, ce n'est pas normal ce genre de choses » [Flora, ancienne sprinteuse, ancienne athlète de haut niveau jeune, métisse, père "noir" de nationalité malienne, mère "blanche" et française appartenant à la classe populaire].

14. Pour être plus précis, Flora est une sprinteuse, ancienne athlète de haut niveau jeune qui a toujours vécu en province dans un milieu social populaire. Elle ne connaît pas vraiment son père qui est retourné vivre au Mali quand il s'est séparé de sa mère alors qu'elle avait 5 ans. Ses contacts avec son père se limitent à quelques échanges épistolaires espacés de plusieurs années. Ainsi, Flora a été élevée dans un environnement particulièrement distant de ses origines africaines, par une mère "blanche" de nationalité française.

Ainsi, en fonction des contextes et des agents qui procèdent aux identifications, Thierry et Flora peuvent être perçus ou se définir comme appartenant ou pas à la catégorie "Blacks".

Par ailleurs, sur le plan méthodologique, le recours aux catégories "raciales" ou "ethniques" pose le problème de la variabilité de ces catégories en fonction des contextes historiques et des propriétés sociales des individus (ou des institutions) qui procèdent aux identifications¹⁵. La manière dont une personne s'identifie (et dont elle est identifiée par d'autres) est en effet sujette à de nombreuses variations, comme en témoigne la variabilité des attributions (et auto-attributions) "raciales" ou "ethniques" des métiers enquêtés (encart 1).

"Blacks" et "Blancs" : des catégories qui renvoient à des variables de différente nature

Globalement, deux possibilités permettent de travailler sur les catégories indigènes "Black" et "Blanc"¹⁶. La première consiste à "reconstituer" l'origine "ethnique" ou "raciale" des individus sur la base de critères indirects. Cette méthode s'appuie sur le fait que les catégories "ethniques" ou "raciales" indigènes sont avant tout des catégories de perception mobilisées par les individus dans leur vie quotidienne. Ainsi, le recours à cette première possibilité consiste à recueillir des informations associées à des catégories "ethniques" et "raciales" indigènes (ascendance, prénom, nom, nationalité et pays de naissance de l'individu ou de ses parents, couleur de la peau, nature de l'accent).

Prises seules ou combinées, ces variables permettent de construire *a posteriori* des catégories proches des classifications "ethniques" de

15. Sur la question de l'instabilité du concept de "race" dans sa définition par les enquêtes nord-américaines, voir notamment BRUBAKER, Rogers, "Au-delà de l'identité", art. cité, pp. 80-81, ainsi qu'ALBA, Richard ; DENTON, Nancy, "Les données raciales et ethniques aux États-Unis", art. cité. Voir également PENNER, Andrew ; SAPERSTEIN, Aliya, "How social shapes race", *Proceedings of the National Academy of Science of the United States of America*, vol. 105, n° 50, 2008, pp. 19628-19630, qui ont analysé les données d'une étude nationale qui a duré 20 ans. Tous les ans, les enquêteurs devaient, entre autres, classer les enquêtés en "Noir", "Blanc" ou "autres", et les enquêtés devaient se classer eux-mêmes selon ce critère. Parmi les 12 686 individus interrogés, 21 % ont "changé" une fois de "race" en 20 ans, et ceux qui se sont retrouvés au chômage, incarcérés ou appauvris en cours d'étude, sont beaucoup plus nombreux que les autres à être passés de "Blanc" à "Noir", que ce jugement soit émis par les enquêteurs ou par les enquêtés eux-mêmes.

16. Sur la question des méthodes permettant d'appréhender des variables "ethniques" ou "raciales", voir SIMON, Patrick, "Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de 'race'", art. cité.

sens commun. Ce type de méthode relativement facile à mettre en œuvre, les marqueurs “ethniques” étant souvent “faciles” à recueillir, présente néanmoins des risques de confusion entre le langage indigène et le langage du sociologue. Par ailleurs, lorsque cette méthode se base sur le recueil d'un seul marqueur “ethnique”, elle ne permet pas de travailler finement certains processus, rendant ainsi difficile le travail de classification (notamment lorsqu'il s'agit de classer les individus sur la base de la couleur de leur peau à partir de l'analyse de photographies) ou passant à côté de certaines populations d'enquête¹⁷.

La seconde possibilité renvoie à la méthode de l'auto-identification ou de l'identification par autrui. Dans la mesure où il n'existe pas de définition officielle — ou même commune — de l'“ethnicité” ou de la “race”, cette méthode apparaît comme la plus respectueuse des principes de liberté de choix et la mieux adaptée sur le plan éthique¹⁸. En effet, en tant que terme impliquant un processus et une activité, le concept d'“identification” a l'avantage d'être dépourvu des connotations réifiantes du terme “identité” et invite à spécifier les agents ou les contextes d'identification¹⁹.

Cette méthode présente cependant plusieurs limites relatives notamment aux variations de déclaration dans le temps et d'une source à l'autre. Des évaluations montrent que le volume de personnes déclarant une origine déterminée tend à fluctuer en fonction de sa visibilité médiatique, de sa valorisation/stigmatisation ou de la formulation de la question. Plus qu'une limite, la variation des déclarations dans le temps et d'une source à l'autre constitue un point central dans la compréhension des processus d'identification “raciale” à condition de se donner les moyens d'analyser au plus près les contextes dans lesquels elles sont produites et les propriétés sociales des individus qui procèdent à ces formes d'identification. En effet, ces catégories ne reflètent pas une appartenance à un groupe socialement et cultu-

17. Par exemple, lorsque la méthode se base uniquement sur le patronyme, elle ne permet pas d'appréhender la population des femmes qui auraient changé de nom de famille dans le cadre d'une union “interethnique”.

18. Elle est d'ailleurs conseillée par les Nations unies dans ses recommandations pour la future vague de recensements de 2010, ainsi que par les différentes instances internationales chargées des droits de l'homme, comme le rappelle Patrick Simon. Voir SIMON, Patrick, “Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de ‘race’”, art. cité. Sur cette question, voir également SIMON, Patrick, “Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës”, *Population*, vol. 53, n° 3, mai-juin 1998, pp. 541-567.

19. Sur ce point, voir BRUBAKER, Rogers, “Au-delà de l'“identité””, art. cité.

Adolescents italiens et français et représentation sociale de l'immigré 17

rellement homogène²⁰. En ce sens, les deux modes de construction des classifications présentées (marqueurs “ethniques” et processus d’identification ou d’auto-identification) apparaissent comme complémentaires.

Dans cette perspective, le travail d’enquête s’appuie sur trois points. Premièrement, une partie du recueil et des analyses des données renvoie à des processus d’identification (et d’auto-identification) “raciales” ou “ethniques” observés dans le cadre d’une enquête ethnographique²¹. Le travail de terrain et d’analyse s’appuie également sur des marqueurs “ethniques” (couleur de la peau, traits du visage, patronyme, nationalité et lieu de naissance de l’athlète et de ses parents) relevés lors de l’enquête ethnographique ou de l’enquête par questionnaire²².

Enfin, le recueil et l’analyse de données complémentaires (profession des parents, lieu d’habitation pendant l’enfance et l’adolescence, spécialité athlétique et niveau d’expertise) permettent également d’étudier les processus de distinction sociale et athlétique dans lesquels s’inscrivent les processus d’identification aux catégories indigènes “Blacks” et “Blancs”. En effet, l’analyse approfondie des critères mobilisés par les enquêtés pour construire ces catégories permet de relativiser le caractère strictement “racial” des processus d’identification mis en jeu. Un premier niveau d’analyse (encart 2) souligne ainsi la confusion entre ce qui pourrait relever du “racial” et de l’“ethnique” dans les catégories indigènes de perception. Un second niveau d’analyse révèle par ailleurs la complexité des processus d’identification dans la mesure où les classifications indigènes ne se fondent pas uniquement sur des marqueurs “raciaux” ou “ethniques” : elles renvoient également aux propriétés sociales et culturelles des individus (encart 3).

Finalement, les clivages observés se fondent sur une multitude de facteurs qui renvoient autant à des marqueurs “raciaux” et “ethniques” qu’à des caractéristiques culturelles et sociales. Originaire des Antilles ou d’Afrique, le “Black” est aussi un “Parisien” d’origine populaire qui

20. Sur cette question, voir BLUM, Alain, “Comment décrire les immigrés : à propos de quelques recherches sur l’immigration”, *Population*, vol. 53, n° 3, mai-juin 1998, pp. 569-588.

21. L’enquête ethnographique se base sur un an d’observation au pôle France de l’Institut national du sport, de l’expertise et de la performance (INSEP), trois années d’observation participante dans un pôle espoir de province et 32 entretiens biographiques menés avec des athlètes dotés des statuts ministériels (ou récemment sortis de ce statut) d’athlète de haut niveau jeune, senior ou élite.

22. L’enquête par questionnaire a touché 31 % de la population des athlètes de haut niveau 2006 (soit 116 individus) et a permis de recueillir des données quantitatives qui renvoient notamment aux spécialités athlétiques, à l’origine sociale, au lieu de naissance des athlètes de haut niveau ainsi qu’au lieu de naissance et à la nationalité de leurs parents.

adhère à une culture “black banlieue” et revendique sa filiation avec une certaine forme de culture afro-américaine²³ diffusée par les médias dans l'univers sportif, musical ou cinématographique.

Dans un contexte qui met en cause les dimensions locales et nationales qui caractérisaient jusqu'ici le fonctionnement de nos sociétés²⁴, la médiatisation mondiale des compétitions athlétiques (autour de la figure arrogante de décontraction d'un Usain Bolt, voire de la figure stéréotypée de Maurice Greene, le “bad guy” au corps tatoué d'un pitbull) et le processus de mondialisation des produits sportifs favorisent la diffusion d'un certain “idéal-type” du sportif “noir”. D'une certaine manière, les comportements des athlètes français de haut niveau “blacks” illustrent les effets de la mondialisation des modèles ethniques américains et une forme d'identification stéréotypée aux sprinteurs américains. Les athlètes revendiquant d'autres cultures de référence s'intègrent difficilement dans les groupes de “Blacks” formés à l'occasion des stages nationaux ou des compétitions internationales, qu'ils soient “blancs”, “noirs” ou métis.

Encart 2

“Black” ou “Blanc” : un processus d'identification “raciale” ou “ethnique”?

L'analyse des formes d'identification et d'auto-identification indigènes met en évidence des catégories de perception qui mêlent des références d'ordre “racial” (couleur de la peau) et “ethnique” (origine migratoire). Ainsi, pour Flora ou Patrick, les marqueurs “Blanc” et “Français” renvoient à une seule et même catégorie qui s'oppose à la catégorie “Blacks”, “Antillais” ou “Africains”.

23. La culture “afro-américaine” n'est bien évidemment pas homogène, mais elle est souvent présentée par les médias de manière dichotomique, avec d'un côté « *the good Black* » et de l'autre « *the bad Black* ». Sur cette question, voir notamment WILSON, Brian, “‘Good Blacks’ and ‘bad Blacks’ : media constructions of African-American athletes in Canadian basket-ball”, *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 31, n° 2, 1997, pp. 177-189.

24. « *Pour en revenir aux ethnoscapes, le paradoxe central de la politique ethnique aujourd'hui est que les primordia (de langage, de couleur de peau, de quartier ou de parenté) sont désormais globalisés. Autrement dit, les sentiments, dont la plus grande force tient dans leur capacité à susciter l'intimité dans un État politique et à transformer la localité en un terrain progressif de l'identité, se sont répandus sur de vastes espaces irréguliers au fur et à mesure que les groupes bougeaient tout en restant liés les uns aux autres grâce à des modes de communication sophistiqués. Il ne s'agit pas de nier que ces primordia sont fréquemment le produit de traditions inventées ou d'affiliations rétrospectives, mais de souligner que, du fait d'une interaction disjonctive et instable du commerce, des médias, des politiques nationales et des fantasmes de consommation, l'ethnicité, qui était autrefois un génie contenu dans la bouteille d'une sorte de localisme (si large fût-il), est désormais une force globale qui se glisse sans arrêt dans et à travers les fissures entre États et frontières* ». APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Éd. Payot, 2001, 322 p. (voir p. 78).

« En fait c'est marrant que ça [notre entretien] tombe en ce moment, parce que depuis un mois j'ai commencé à prendre conscience de mes racines africaines. Avant on me disait souvent, ton père, tout ça, l'Afrique, il faut y aller, et moi je ne comprenais pas. Je disais que je n'ai aucun rapport particulier avec l'Afrique dans le sens où je ne connais pas mon père ; je n'ai aucun lien, j'ai grandi en France, ma vie est en France et je ne me sens pas du tout euh... différente quoi, métisse ou... Et depuis quelques semaines, j'ai pris conscience du fait que j'étais métisse, que j'avais des racines africaines et je projette d'y faire un voyage très prochainement. Du coup, tu vois, l'histoire des Blacks en équipe de France, quelque part je pense que moi aussi j'avais tendance à les rejeter parce que je ne me sentais pas du tout comme eux, et à la limite j'étais très bien à la table des Blancs parce que je me sentais française... 'fin, je me sentais 100 % française donc je n'étais pas du tout attirée par le côté africain, antillais ou... » [Flora].

« Dans le sprint, il y a surtout des Antillais. Il n'y a pas beaucoup de Blancs » [Patrick, sauteur en hauteur, athlète de haut niveau jeune, "blanc", parents français d'origine espagnole appartenant à la classe populaire].

D'une manière générale, les termes "Blancs", "Noirs", "Blacks", "Arabes", "Français", "Africains", "Antillais" ou "métropolitains" permettent aux athlètes de s'identifier et de se positionner les uns par rapport aux autres selon des oppositions qui ne se fondent pas nécessairement sur des critères équivalents.

Encart 3

"Noir" ou adepte d'une culture "black banlieue" ?

Pour les enquêtés utilisant le terme "Black", l'appartenance à cette catégorie ne renvoie pas seulement à la couleur de la peau ou à des origines migratoires. Elle fait également référence à la possession de propriétés sociales et culturelles particulières.

« L'humour des Blacks, c'est quand même particulier. Ça peut être assez méchant... Enfin, méchant... je ne sais pas, mais c'est vraiment un humour très exubérant qui passe par le fait de chercher à se faire remarquer, à occuper le devant de la scène, à dire qu'on est les plus forts et à se foutre un peu de la gueule des autres » [Florence, ancienne sprinteuse, ancienne athlète de haut niveau jeune, "blanche", provinciale, issue d'un milieu social favorisé].

« C'est vrai qu'à l'entraînement on [les "Blacks"] aime bien rigoler, on aime bien s'embêter, se charrier entre nous. Ce n'est pas méchant, mais on aime bien se chambrer, quoi. Si quelqu'un a du mal à accepter le fait que ça fonctionne comme ça, il va se mettre à l'écart et on ne va pas faire l'effort de l'intégrer » [Carole, sprinteuse, athlète de haut niveau senior, "noire", d'origine guadeloupéenne].

« Avec les Blacks, on n'a pas du tout la même manière de faire la fête : eux c'est plutôt zouk, rap ou R'n B. Nous, ce n'est pas du tout ça. Donc évidemment on est décalés. On est assez éloignés » [Thomas, lanceur, athlète de haut niveau senior, "blanc", d'origine provinciale, issu d'un milieu social favorisé].

Finalement, le "Black" est identifié comme tel s'il adhère à une certaine culture musicale (zouk, rap et R'n B), manie une forme d'humour particulière ("exubérance" et "charriage") et s'exprime en ayant recours à certaines expressions et langages argotiques ou créoles. Ainsi, les athlètes "noirs" qui ne partagent pas ces propriétés sociales et culturelles (qui renvoient à une culture populaire urbaine) utilisent rarement des processus d'identification à connotation "raciale". Ils optent plus volontiers pour des identifications groupales relatives à la « mentalité parisienne » ou au « délire parisien » qui expriment l'appartenance aux milieux populaires urbains.

« Ah ! la mentalité parisienne... Il faut faire des efforts pour pouvoir s'intégrer lorsque tu arrives à l'INSEP²⁵, parce que c'est particulier quand même. Ils ne sont pas très ouverts, pas très chaleureux, et puis ils ont leur argot. Il y a encore des choses avec lesquelles j'ai quand même toujours du mal, c'est la moquerie. Ils se moquent facilement. À l'entraînement, quelqu'un va mal faire un exercice et puis ça va chamber pendant deux ou trois jours. Ils sont tout le temps en train de chamber pour montrer qu'ils sont là. Ça c'est un truc que je n'aime pas chez les Parisiens. Tout le monde se moque de tout le monde. C'est la mentalité parisienne dans l'athlétisme. Ils aiment se charrier, comme ils disent. Au début je prenais ça au premier degré, je n'aimais pas du tout ça, ça m'énervait. Bon, maintenant des fois je rentre un petit peu dans le jeu, c'est-à-dire que moi aussi à mon tour je chambre [rires]. Mais bon, je n'aime pas ça. Je ne le fais pas souvent parce que c'est une perte de temps. Et puis il y a leur argot. Il y a beaucoup d'Antillais, donc ils utilisent beaucoup le verlan et tout ça. C'est un peu lourd » [Pascal, sprinteur, athlète de haut niveau senior, "noir", parents d'origine africaine issus des classes moyennes et vivant dans une petite ville de province].

« Ce que j'appelle le délire parisien, c'est le délire des mecs des cités... Comment te dire... Il y a pas mal d'Antillais ou d'Africains chez les Parisiens, donc c'est tout ce qui va tourner autour de leur musique et de la danse. De leur façon de faire la fête, et puis de leur humour aussi parce qu'ils ont quand même un humour particulier. Ils ont leur humour, moi je n'y adhère pas du tout. Je pense que quand tu es provincial et que tu rentres dans leur humour, dans ce que j'appelle le délire parisien, ils t'acceptent, mais moi j'étais plutôt à l'écart » [Flora].

25. Institut national du sport, de l'expertise et de la performance.

Adolescents italiens et français et représentation sociale de l'immigré 21

« Il y a une culture parisienne et il y a des cultures provinciales, donc il y a des différences, et il y a énormément de Parisiens en équipe de France, donc là aussi il y a une façon de parler, il y a des codes, il y a un humour qui peut plaire [ou] ne pas plaire, intégrer ou ne pas intégrer. C'est vrai que ce n'est pas évident » [Sylvie, ancienne sprinteuse, ancienne athlète de haut niveau élite, "noire", d'origine guadeloupéenne arrivée en métropole à l'âge de 19 ans, parents issus des classes moyennes].

Des processus d'identification et de stratification qui renvoient à des mécanismes de distinction sociale et sportive

Déconstruire la dimension strictement "raciale" ou "ethnique" des processus d'identification aux catégories "Blacks" ou "Blancs" n'explique pas le sens de ces processus et les formes de clivages qu'ils génèrent au sein de l'équipe de France d'athlétisme.

Certaines oppositions renvoient à des processus de distinction sportive. En effet, le "Black" adhère à une culture s'inspirant notamment des images médiatiques stéréotypées des meilleurs sprinteurs mondiaux originaires des Caraïbes ou d'Amérique du Nord, qui occupent eux-mêmes une position dominante dans l'espace hiérarchisé des disciplines athlétiques. L'identification à la catégorie "Blacks" permet ainsi de se situer dans une position particulièrement valorisée dans l'espace athlétique français.

Par ailleurs, la dimension sportive de ces processus de distinction se double d'une dimension sociale relative au mécanisme de retournement d'un *stigmat tribal*. Dans l'espace spécifique du sport de haut niveau²⁶, la couleur de la peau se transforme en effet en ressource fonctionnant comme un capital social et symbolique (encart 4)²⁷. Les processus d'identification à la culture "black banlieue" des athlètes de haut niveau passent ainsi souvent par une forme de surenchère des comportements idéaltypiques qui n'est pas sans rappeler les processus conflictuels de distinction sociale et sportive repérés par Herbert Simons dans les milieux

26. Au-delà de l'espace spécifique du sport de haut niveau, le travail de retournement du stigmat prend également appui sur le succès de la culture "black" né du mouvement *Black is beautiful* impulsé dans les années 1980. Sur cette question, voir GASTAUT, Yvan, "Les effets positifs de la 'culture black' sur l'image du Noir en France", *Migrations Société*, vol. 7, n° 42, novembre-décembre 1995, pp. 65-74.

27. Voir également BEAUD, Stéphane ; NOIRIEL, Gérard, "L'immigration dans le football", *Vingtème Siècle*, vol n° 26, avril-juin 1990, pp. 83-96.

du basket-ball et du football américains²⁸, par Matthew Atencio et Jan Wright dans leur enquête ethnographique auprès de pratiquants de basket-ball urbain²⁹ ou par Vincent Charlot et Jean-Paul Clément dans leur travail sur les rapports à l'appartenance "ethnique" des joueurs chez les spectateurs de basket-ball professionnel³⁰. Ici donc, le processus de restauration de l'identité discréditée par le stigmate ne passe pas par la dissimulation du stigmate, mais bel et bien par son dévoilement dans la mesure où il participe d'un processus de distinction et d'individualisation symbolique³¹.

Encart 4

Retournement du stigmate et capital social et symbolique associé à la catégorie "Blacks"

« La participation des Guadeloupéens dans les activités physiques a ses raisons propres. Elle traduit une réaction de défense, un moyen de lutte avec lequel les Guadeloupéens peuvent jouer pour atténuer les discriminations dont ils sont victimes dans l'espace social. Le corps performant, l'excellence corporelle sont utilisés comme des armes pour conquérir les positions sociales qui leur sont tacitement accordées »³². Dans le domaine sportif, le fait d'être "noir" est en effet souvent associé à un certain charisme et à une forme innée et "extraordinaire" de compétence sportive. Inscrits dans une logique de retournement du stigmate, les processus de distinction qui fondent la revendication de son appartenance au groupe des "Blacks" renvoient à l'expression d'un capital à la fois social et symbolique. Ainsi, comme le soulignent Thomas, Nicolas et Antoine, le processus de retournement du stigmate passe par une mise à distance des athlètes "blancs" ou "noirs" qui ne partagent pas les propriétés "raciales", "ethniques", sociales et culturelles du groupe des "Blacks".

« Moi, je vais te dire franchement, je n'ai rien contre les Blacks, je ne suis pas du tout raciste, j'ai plein de potes blacks et tout. Mais c'est vrai que parfois ils ne sont vraiment pas cools avec les Blancs. Ils ne font aucun effort, ils sont limite racistes. Et puis ils parlent créole entre eux. Ils font exprès de mettre des barrières, de faire en sorte qu'on ne puisse pas les comprendre : ils sont un peu hautains » [Thomas].

28. Cf. SIMONS, Herbert, "Race and penalized sports behaviours", *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 38, n° 1, 2003, pp. 5-22.

29. Cf. ATENCIO, Matthew ; WRIGHT, Jan, "We be killin' them : hierarchies of black masculinity in urban basketball spaces", *Sociology of Sport Journal*, n° 25, 2008, pp. 263-280.

30. Cf. CHARLOT, Vincent ; CLÉMENT, Jean-Paul, "Les Blancs et les Blacks : stéréotypes sportifs et stéréotypes raciaux. Le cas du basket-ball professionnel à Pau", *Sciences de la Société*, n° 72, 2007, pp. 110-131.

31. Cf. GOFFMAN, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Éd. de Minuit, 1975, 175 p.

32. MEPHON, Harry, *Corps et société en Guadeloupe. Sociologie des pratiques de compétition*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007, 398 p. (voir pp. 358-359).

« Sans être raciste, l'ambiance black, c'est particulier quand même. Ils restent entre eux, ils parlent créole et moi ça me fait vraiment chier. Des fois, je leur dis, quand il y en a certains qui commencent à vouloir parler en créole, ça m'emmerde. En plus j'ai l'impression qu'ils se foutent de toi, enfin, qu'ils parlent plus ou moins de toi par derrière » [Nicolas, sauteur en longueur, athlète de haut niveau élite, "Blanc", d'origine provinciale, issu d'une famille de classe moyenne].

« Les Blacks, c'est vraiment le show, il faut se mettre en avant, c'est à celui qui va faire la plus grosse grimace, qui va le plus rouler des épaules... Chez eux il faut détruire l'autre, montrer que tu es le plus fort, donc ça passe par toutes sortes d'exubérances. Ils se prennent pour des caïds, tu les verrais, en série, aux championnats du monde junior ils se sont tous fait sortir, mais quand le relais est arrivé derrière, ils se la pétaient en disant qu'ils allaient tout casser. Ils ont terminé huitième parce qu'il n'y avait pas d'autres équipes, et ils faisaient les malins parce qu'ils avaient été finalistes [du 4 x 100 m] au monde³³. Nous, à la perche, on ne fonctionne pas comme ça ; moi je n'ai jamais rien dit, personne ne m'a jamais entendu. À ce championnat du monde je termine sixième avec la même performance que le troisième, mais personne ne m'a entendu dire : "Ouais, j'ai fait sixième alors que j'ai la même perf que le troisième" et tout ça. Je ne me suis jamais permis de me la péter. De toute façon, les Blacks, ils mettent vraiment une sale ambiance, ils sont vraiment pesants » [Antoine, perchiste, athlète de haut niveau senior, "Blanc", d'origine provinciale, issu des classes moyennes].

L'affirmation de l'appartenance au groupe des "Blacks" se fondant sur un mécanisme de distinction sociale et sportive, il n'est pas surprenant d'observer que les athlètes qui rejettent avec virulence la culture "black banlieue" qu'ils définissent comme hautaine, distinctive et méprisable sont particulièrement menacés par les "Blacks" dans l'espace des hiérarchies sociales et athlétiques. En effet, comme Antoine et Thomas, les perchistes et les lanceurs masculins "blancs" issus des classes moyennes et favorisées expriment souvent un point de vue très critique à ce sujet. En ce sens, le travail de retournement du stigmate des athlètes de haut niveau "blacks" questionne les formes de hiérarchisation sociale qui s'établissent en dehors de la sphère sportive et renforce également la domination historique des disciplines de vitesse sur les lancers et sur une perche en déclin³⁴.

33. L'intervé fait ici référence au fait qu'aucun des sprinteurs français n'a passé les tours éliminatoires des championnats du monde junior d'athlétisme sur les épreuves individuelles du 100 m et du 200 m, tandis que ces mêmes sprinteurs ont été finalistes (huitième) dans l'épreuve collective du 4 x 100 m.

34. Discipline de pointe en termes de résultats, de médiatisation et de professionnalisation dans les années 1980, la perche française est aujourd'hui concurrencée aussi bien économiquement que symboliquement par d'autres disciplines telles que le sprint et le demi-fond. Voir REUILLARD, Eric, *Le saut à la perche en France depuis la fin des années 1970, un monde à part. Élaborations et appropriations techniques : enjeux politiques, socio-économiques et symboliques*, mémoire de master 2 Recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Université de Toulouse III, 2007, 46 p.

En fin de compte, les catégorisations indigènes “Blacks” et “Blancs” mobilisées par les enquêtés renvoient conjointement à des processus d’identification à connotation “raciale” et à l’expression de certains marqueurs “ethniques” ainsi qu’à l’expression (voire à la revendication) de propriétés sociales et culturelles. En effet, la catégorie “Blacks” ne correspond pas uniquement à des origines migratoires (ou “ethniques”), et les formes de groupements et de clivages observées chez les athlètes français de haut niveau s’inscrivent dans des rapports de classe et des processus de distinction athlétique.

Finalement, parler de processus d’identification et de stratification “socio-raciaux-ethniques” plutôt que de processus strictement “raciaux” ou “ethniques” permet de dépasser les problèmes épistémologiques précédemment évoqués en croisant classe, “race” et “ethnicité” et en se donnant également la possibilité d’articuler des variables liées à d’autres domaines tels que la religion³⁵ ou le genre. En effet, comme le souligne Herbert Simons³⁶, les comportements des Noirs américains d’origine populaire (qui se fondent sur tout un attirail de distinctions linguistiques et comportementales) témoignent aussi d’une forme de résistance à l’hégémonie masculine des “Blancs” et de revendication d’un autre modèle de virilité et d’identité culturelle³⁷. Il s’agit finalement, comme le préconise Vincent Geisser, de « “désethniciser” le débat »³⁸ en rappelant que les processus mis au jour sont avant tout des processus sociaux qui se fondent sur le cumul d’une multitude de variables (genre, religion, origine sociale, etc.) même si le langage indigène ne fait explicitement référence qu’à l’une d’entre elles.



35. Cf. KAUFMAN, Jason ; PATTERSON, Orlando, “Cross-national cultural diffusion : the global spread of cricket”, *American Sociological Review*, vol. 70, n° 1, 2005, pp. 82-110 ; BAKER, William, *Playing with God : religion and modern sport*, Cambridge : Harvard University Press, 2007, 322 p.

36. Cf. SIMONS, Herbert, “Race and penalized sports behaviours”, art. cité.

37. Sur cette question, voir notamment VAN STERKENBURG, Jacco ; KNOPPERS, Annelies, “Dominant discourses about race/ethnicity and gender in sport practice and performance”, *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 39, n° 3, 2004, pp. 301-321 ; MESSNER, Michael, *Power at play : sports and the problem of masculinity*, Boston : Beacon Press, 1992, 240 p. ; CROQUETTE, Elsa ; MENNESSON, Christine, “Investissement sportif des jeunes filles issues de l’immigration nord-africaine en France et relations intrafamiliales”, *Migrations Société*, vol. 17, n° 98, mars-avril 2005, pp. 15-26.

38. Cf. GEISSER, Vincent, “‘Statistiques ethniques’, statistiques éthiques ?” (éditorial), *Migrations Société*, vol. 19, n° 114, novembre-décembre 2007, pp. 3-11 (voir p. 7).